

Les paroisses du Coutançais

Consultation des paroissiens – Novembre 2024

Organisation des messes dominicales dans le Coutançais

PETIT RAPPEL

Mon arrivée en septembre 2022

En 2022, j'ai été nommé curé des paroisses Notre-Dame de Coutances, Saint-François-d'Assise de Cerisy-la-Salle et Saint-Jean-Eudes de Saint-Sauveur-Lendelin. Pour m'assister, je comptais sur l'abbé Stanislas Briard comme vicaire et l'abbé Michel Anquetil, un prêtre retraité toujours disponible pour Saint-Sauveur-Lendelin.

Les nominations de juin 2024

En 2024, par suite des nominations de Mgr Cador, j'ai reçu la charge pastorale de deux nouvelles paroisses : Saint-Vincent-de-Paul à Montmartin-sur-Mer et Saint-Paul à Agon-Coutainville. L'abbé Henri Djonyang, prêtre *fidei donum* en France depuis huit ans, et l'abbé Thierry Anquetil, vicaire général, ont reçu la mission de m'assister dans ma charge et ont été nommé au service des cinq paroisses du Coutançais.

Changement en octobre

Malheureusement pour nous, Rome avait une autre vision, car l'abbé Henri a été nommé, à partir du 1er janvier, recteur du grand séminaire de Maroua dans son pays d'origine. Pour faire face à cette situation, l'abbé Jean-Pierre Dinamou, qui devait initialement partir en mission à Granville, a été réaffecté à notre paroisse à la mi-octobre. Il est actuellement en pleine découverte de notre culture et de notre climat !

Les prêtres retraités

Je n'oublie pas la présence des prêtres retraités et néanmoins toujours disponibles pour la mission : les abbés Louis Deschamps, Serge Lemièrre et Roland Hélaïne, qui assurent de nombreux services, notamment dans les maisons de retraite et l'accompagnement des familles en deuil. Je pense également à l'abbé Nicolas Courtois, en mi-temps thérapeutique, dont la présence est tout aussi précieuse.

Bien que nous ayons la chance de compter sept prêtres, il est essentiel de noter que les prêtres retraités sont également sollicités en renfort dans d'autres paroisses, un privilège que peu de communautés ont. À cela s'ajoutent les responsabilités de l'abbé Thierry Anquetil en tant que vicaire général, ainsi que mes propres engagements auprès de la pastorale des jeunes du doyenné.

Une vaste paroisse et divers secteurs

Le territoire paroissial comprend 68 églises et chapelles affectées au culte, s'étendant sur une population d'environ 45 000 habitants et un périmètre allant de Muneville-le-Bingard à Lingreville, et de Gouville-sur-Mer à Saint-Martin de Cenilly, soit un rayon d'environ 30 km.

La paroisse se déploie autant vers le monde maritime et touristique, avec les communautés de Montmartin et Agon-Coutainville, que vers le bocage et le monde rural, avec Saint-Sauveur et Cerisy-la-Salle. Cette diversité génère deux dynamiques paroissiales bien distinctes, en lien avec des populations aux caractéristiques très différentes.



Situation actuelle du culte dominical

En juin, compte tenu de l'ampleur de la mission et des incertitudes liées à la rentrée, nous avons mis en place une organisation provisoire des messes pour le premier trimestre. Cela a impliqué la suppression de la messe anticipée à Quettreville et le transfert de la messe dominicale de Cerisy-la-Salle au samedi.

Actuellement, en ce premier trimestre, le fonctionnement est le suivant :

- Deux messes sur la **communauté de Coutances** :
 - o La messe anticipée du samedi soir se tient à l'église Saint-Pierre durant l'été (18h30), et dans les églises rurales durant l'hiver (18h), en privilégiant les églises chauffées de décembre à mars.
 - o La messe dominicale à la cathédrale à 10h30.
La messe est suivie chaque dimanche du verre de l'amitié.
- Une messe dans chacune des autres communautés chaque week-end
 - o **Communauté de Cerisy-la-Salle** : Messe anticipée à 18h dans l'une des églises du secteur, avec comme principaux lieux de culte Cerisy, Roncey et Notre-Dame de Cenilly.
 - o **Communauté de Saint-Sauveur-Lendelin** : Messe chaque dimanche à 11h, à l'église de Saint-Sauveur-Lendelin ou dans d'autres lieux en fonction des fêtes patronales.
 - o **Communauté de Montmartin-sur-Mer** : Messe chaque dimanche à 10h30, à l'église de Montmartin-sur-Mer.
 - o **Communauté d'Agon-Coutainville** : Messe chaque dimanche à 10h30, à l'église Notre-Dame des Flots de Coutainville, ou à l'église d'Agon de janvier à mars.

Réflexions actuelles et diverses

La visite pastorale et les échanges avec chacun m'invitent à réfléchir profondément sur les décisions à prendre concernant l'avenir du planning des messes dans les cinq secteurs de la paroisse. Plusieurs questions émergent :

- Pourquoi le secteur de Cerisy-la-Salle subirait-il un traitement différent des autres ? Pourquoi est-ce cette communauté qui doit perdre la messe le dimanche ?
- Comment maintenir une présence chrétienne sur tous les clochers, alors que la participation des fidèles varie sensiblement d'un lieu à l'autre ?
- Comment honorer chaque lieu tout en prenant en compte les ressources limitées dont nous disposons (prêtres, animateurs de chant, sacristains, organistes...) ?
- Devons-nous célébrer les fêtes patronales dans chaque clocher de manière systématique, ou seulement lorsque des fidèles locaux sont disponibles pour en assurer l'organisation ?
- Comment renforcer les liens entre les cinq communautés pour favoriser une unité paroissiale ?
- Faut-il penser un planning différent selon les saisons touristiques ? Si oui, lequel ?

Consultation publique

C'est pourquoi je vous consulte sur la question des messes, afin de prendre une décision éclairée qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025. Je vous remercie de répondre à cette enquête avec honnêteté, dans un esprit d'unité pour la paroisse, et non selon des critères personnels.

Je vous demande de bien vouloir tenir compte du nombre de prêtres et de l'âge de certains d'entre eux dans nos réflexions. Il est clair que nous ne retrouverons pas un fonctionnement paroissial comme celui d'avant l'an 2000. Aujourd'hui, nous avançons vers la fusion des cinq communautés. Le sujet que je vous propose d'examiner évoluera nécessairement dans le temps en fonction du nombre de prêtres et de paroissiens bénévoles disponibles.

Les résultats de cette consultation seront publiés dans le journal *La Lanterne*.

Merci de déposer vos réponses au presbytère ou dans les maisons paroissiales avant le 5 décembre
Ou de le remplir directement sur internet (lien sur le site internet des paroisses)

Abbé Alain Le Marinel
Curé

SONDAGE

Un point est fixe et ne peut être changé, c'est la messe centrale qu'est la cathédrale chaque dimanche et jour de fête à 10h30.

POUR TOUS

Question 1

Quel fonctionnement privilégié pour la messe le dimanche dans les communautés « lieu évangélique de proximité » (Cerisy, Saint-Sauveur, Agon et Montmartin) ?

- La situation actuelle : Cerisy le samedi soir, les trois autres le dimanche matin. Cette proposition temporaire est à maintenir car elle semble claire pour tous.
- Chaque paroisse sera traitée de manière équitable, avec trois messes par mois. Montmartin, Agon et Saint-Sauveur « acceptent de donner » une messe par mois au profit de la communauté de Cerisy. Cependant, il y aura à trouver un fonctionnement durant la période de vacances. En cas de 5^{ème} dimanche dans le mois, un planning sera étudié à chaque fois.

Question 2

Si l'option de trois messes par mois par communauté est validée, souhaitez-vous qu'une messe anticipée soit célébrée dans les « lieu évangélique de proximité » le week-end sans messe ?

- Non, je me déplacerai dans une autre église des paroisses du Coutançais.
- Oui, dans une église autre que l'église principale du « lieu évangélique de proximité » (Pour permettre de célébrer de temps en temps dans chaque clocher.)
- Oui, à l'église principale du « lieu évangélique de proximité. » Il ne faut pas se disperser.

Question 3

Étant donné que la messe de la cathédrale est la célébration centrale et principale de la paroisse, une messe anticipée doit également répondre aux besoins de l'ensemble de la communauté paroissiale. Quel dispositif privilégier pour organiser une messe anticipée centrale le samedi dans le secteur de Coutances, accessible à tout le territoire ?

- Le système actuel, tournant dans chaque clocher pendant la saison hivernale et à l'église Saint-Pierre l'été.
- Choisir une église fixe en rural, proche de Coutances et équipé d'un chauffage, pour la saison hivernale.
- Conserver l'église Saint-Pierre pendant l'été.
- Choisir une autre église que l'église Saint-Pierre pendant l'été en privilégiant une église du littoral.

Question 4

La messe unique du 12 octobre a été un beau symbole d'unité. Seriez-vous favorable à l'idée de la renouveler une ou deux fois par an ?

- Oui
- Non

SELON VOTRE PAROISSE

Saint-Vincent-de-Paul de Montmartin-sur-Mer

Question 5

Pour la paroisse de Montmartin (quelle que soit la réponse à la question 1) : souhaiteriez-vous avoir une messe qui alterne entre Montmartin-sur-Mer et Quettreville-sur-Sienne ?

- Oui
- Non

Question 6

Pour la paroisse de Montmartin : en 2024, de juillet à août, une première messe est célébrée à la chapelle Saint-Marcel à 9h30 suivie d'une seconde à 11h dans une autre église. Dans l'éventualité où nous ne pourrions pas assurer deux messes chaque dimanche l'été prochain, quelle solution vous semblerait la plus appropriée ?

- Maintenir la messe à la chapelle Saint-Marcel.
- Privilégier les églises à l'occasion des fêtes patronales
- Privilégier une église de bord de mer comme lieu unique de la messe pendant l'été.

Saint-François d'Assise de Cerisy-la-Salle

Question 7

Pour la paroisse de Cerisy-la-Salle (quelle que soit la réponse à la question 1) : souhaitez-vous maintenir un système de rotation des messes dans chaque clocher ?

- Oui (Gardez trois lieux principaux et les autres selon les possibilités)
- Non (un lieu principal et les autres lieux selon les possibilités)

Question 8

Pour la paroisse de Cerisy-la-Salle (quelle que soit la réponse à la question 7) : quel lieu vous semble être l'église la plus pratique et la plus central de la paroisse ?

- Cerisy-la-Salle
- Roncey
- Notre-Dame de Cenilly

Saint-Paul d'Agon-Coutainville

Question 9

Pour la paroisse d'Agon (quelle que soit la réponse à la question 1) : le lieu principal de la paroisse est l'église Notre-Dame des Flots. Les autres églises sont très rarement utilisées le dimanche, ou ponctuellement en 2nd messe à 9h30. Faut-il faire évoluer ce système ?

- Non, le fonctionnement est clair.
- Oui, pour des occasions particulières (par exemple si une messe est célébrée le samedi soir)

Saint-Jean-Eudes de Saint-Sauveur-Lendelin

Question 10

Pour la paroisse de Saint-Sauveur-Lendelin : le lieu principal de la paroisse est l'église de Saint-Sauveur-Lendelin. Les autres églises sont utilisées essentiellement pour les fêtes patronales. Faut-il faire évoluer ce système ?

- Non, le fonctionnement est clair.
- Oui, pour des occasions particulières (par exemple si une messe est célébrée le samedi soir)

La présence chrétienne dans chaque clocher

Question 11

Avec 68 clochers sur le territoire, il est évident que beaucoup auront rarement la messe. Cependant, il existe d'autres moyens de faire vivre chrétiennement nos églises. Merci de cocher les cases correspondant aux engagements auxquels vous pourriez participer :

- La prière du chapelet, une fois par mois
- Un temps de partage biblique sur l'Évangile du dimanche chaque semaine
- La bénédiction des cimetières l'après-midi de la Toussaint
- L'installation d'une belle crèche
- Le chemin de croix en Carême
- Autre ?

.....

.....

.....

.....

Question 12

Votre commune :

Merci de déposer vos réponses au presbytère ou dans les maisons paroissiales avant le 5 décembre.

Ou de le remplir directement sur internet (lien sur le site internet des paroisses)